



**51e session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
RWANDA
(Genève, le 21 janvier 2025)**

Intervention du Luxembourg

Monsieur le Vice-Président,

Le Luxembourg remercie le Rwanda pour la présentation de son rapport national. Nous sommes ravis de participer à son examen périodique universel, pour la première fois depuis l'ouverture de notre ambassade à Kigali en 2024, qui nous a permis de constater les progrès significatifs dans la diminution de la pauvreté, l'égalité des genres, dans le domaine de la santé et de l'éducation.

Le Luxembourg recommande au Rwanda :

- 1) D'adhérer à la Convention internationale contre les disparitions forcées
- 2) De continuer la revue du cadre juridique applicable aux ONG afin qu'il ne restreigne pas indûment les activités de la société civile.
- 3) De renforcer la mise en œuvre de la loi de 2025 sur les services de santé en garantissant une éducation complète à la sexualité, adaptée à l'âge, ainsi qu'un accès aux services de santé sexuelle et reproductive à tous les niveaux.

Le Luxembourg souhaite plein de succès au Rwanda dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.